

Écrire sa danse !

Jumelage école - CCNN : Nantes Erdre

Le CCN de Nantes souhaite avec ce partenariat permettre aux enfants et aux enseignant.e.s de découvrir et de s'approprier la matière chorégraphique mais aussi d'emmener la danse au delà des portes de l'école en construisant des projets avec les familles, les habitants, les associations du quartier...

Le jumelage désigne un partenariat privilégié instauré dans la durée entre une école et une structure culturelle. Il favorise la concertation, la confrontation créative et l'émergence de nouvelles pratiques. Les 2 équipes, éducative et culturelle, s'engagent à construire une programmation d'actions avec une progression pluriannuelle au bénéfice des enfants, des personnels et des familles.

MODALITÉS

Niveaux : **CP CE1 CE2 CM1 CM2**

Tarifification : **variable**

Durée globale du projet : **Une année**

Période ou date : **d'octobre à juin**

Nombre de classe : **4**

Critères spécifiques : **Jumelage ouvert au quartier Nantes Erdre avec une priorité pour l'école élémentaire Port Boyer**

Condition d'accueil : **À destination de 2 classes de CE-CM en "approfondir" et 2 autres classes en "explorer"**

Ressource : <https://echos-ambrasenatore.com/>,
<https://www.numeridanse.tv/>

PROPOSÉ PAR

Centre Chorégraphique National de Nantes (CCNN)

Pauline TESSIER TALON

Tel. : **02 40 93 31 25**

Attachée à la médiation et à la culture chorégraphique

Email: p.tessiortalon@ccnn.fr

DES PRINCIPES + 2 PARTENAIRES = 1 PROGRAMMATION

Le jumelage désigne un partenariat privilégié instauré dans la durée, entre une école et une structure culturelle.

Sur 2 à 3 années, le jumelage :

- permet de dépasser la juxtaposition d'actions pour aboutir progressivement à une programmation collective et qualitative,
- favorise le partage de connaissances et de pratiques, l'engagement des équipes et l'implication des enfants,

Il se concrétise par un programme d'actions entre l'école et la structure concernant à minima le temps scolaire.

- Sur la base des ressources proposées par la structure, une programmation par classe ou niveau de classes en cohérence avec le projet d'école est conçue prenant en compte une évolution pour l'année 2.
- Selon les moyens dédiés, le jumelage pourra concerner également les enfants sur le temps périscolaire, le personnel éducatif et les familles.
- Testé avec des structures et écoles volontaires en 2022-2023, le jumelage se conclura en année 1 par une réunion bilan. Les équipes devront faire valoir leur volonté et leur engagement pour poursuivre cette programmation conjointe en année 2.

LA STRUCTURE CULTURELLE

Pour être éligible, la structure doit programmer des activités ou spectacles pour lesquels elle priorisera une ou plusieurs écoles.

Elle doit pouvoir assurer la coordination et la mise en œuvre du projet.

L'ÉCOLE

La candidature d'une école doit porter sur l'engagement de plusieurs enseignants et présenter un argumentaire précisant l'objectif pour l'école, pour les classes ou par niveau.

En année 1 du jumelage, les classes ne peuvent pas être que des CM2. L'école peut candidater à plusieurs jumelages, néanmoins 1 seul sera accordé.

Besoins spécifiques

Calendrier :

- juillet 22 : attribution des partenariats « approfondir » et « jumelage ».
- septembre-octobre 22 : réunion de travail entre la structure culturelle et l'école partenaire pour établir un programme d'actions par classe.
- octobre 22-juin 23 : année 1 du jumelage
- mai 23 : réunion bilan : les équipes éducatives et culturelles devront faire valoir leur volonté et leur engagement pour poursuivre cette programmation conjointe en année 2.
- juin 23 : les écoles confirment leur souhait en candidatant au « jumelage » pour l'année 2.

PRÉPARATION AVEC LES ENSEIGNANTS DES 4 CLASSES



Quand

septembre et octobre 2022

Pour construire la programmation pour chaque classe : présentation de la structure, des actions proposées, des ressources définition d'objectifs communs, répartition des rôles entre les acteurs éducatifs et culturels, place des enfants, calage du calendrier.

Cette rencontre permet aux enseignants de penser ce jumelage toute l'année avec leur classe entre les étapes programmées avec la structure.

FREQUENTER

- spectacle "pas au tableau" | 1h | 2 classes de CE-CM en "approfondir" et 2 classes en "explorer"

Entrer dans un imaginaire, construire son propre univers, sa propre vision des choses, sa propre histoire par l'approche sensible du mouvement. « Pas au tableau » propose à partir d'un jeu chorégraphié par Ambra Senatore, de traiter l'importance du corps, du geste chez l'enfant.

- visite du CCN de Nantes et rencontre avec les professionnels du lieu | 1h30 | 2 classes de CE-CM en "approfondir" et 2 classes en "explorer"

Lors de la visite des locaux du CCNN, les enfants découvrent l'histoire de ce lieu atypique dédié à la danse puis rencontrent les professionnels qui y travaillent et les métiers de chacun (technique, administration, communication, médiation....)

PRATIQUER

- Ateliers | 2 classes de CE-CM en "approfondir" | 7 x 1h30

Les ateliers permettent aux enfants de prendre conscience de leurs corps à travers un travail sur l'espace et le temps, d'explorer, d'inventer et de construire des démarches individuelles et collectives, et enfin de savoir se concentrer, écouter, exprimer son avis et ses émotions.

Pas de préparation spécifique des enfants par l'enseignant mais prévoir que les enfants aient une tenue confortable.

S'APPROPRIER

Exemple pour les enfants mené par l'enseignant

- Les enfants pourront être invités à écrire et dessiner autour de leur expérience de danseurs et de spectateurs.

Les classes peuvent à la fin réaliser un journal !

Outils, ressources mis à disposition des équipes pour faciliter l'appropriation des connaissances pour les enfants :

- ÉCHOS : site ressources sur le travail artistique d'Ambra Senatore. (cf Lien actif dans les modalités)
- Numéridanse.tv : plateforme de la danse. Elle donne accès à un fonds vidéo unique (spectacles filmés, documentaires, interviews, fictions, vidéo danse.) et à un portail jeunesse (cf Lien actif dans les modalités)
- Dossier d'accompagnement scolaire de la pièce "pas au tableau"

SUR LE TEMPS PERISCOLAIRE

Propositions sur le temps périscolaire co-animées par des animateurs et l'équipe du CCNN :

- dans le lieu culturel : les visites petites souris (visite du lieu et rencontre avec des artistes au travail)
- à l'école : atelier du regard avec le CCNN (découverte de la danse au travers d'extraits vidéo)

Une rencontre avec les animateurs volontaires sera organisée en début d'année (dans l'idéal avec l'équipe éducative dans son entier ou sur un 2nd temps)

INVITATION DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE ET DES FAMILLES

Visite du CCNN et rencontre avec des artistes au travail pour le personnel de l'école (conciergerie, cantine, atsem, animateurs....) : date à caler en septembre 2023

Propositions d'atelier parent-enfant : date à caler en septembre 2023

CCN DE NANTES - AMBRA SENATORE

Ambra Senatore, chorégraphe italienne, a posé ses bagages au Centre Chorégraphique National de Nantes depuis le 1er janvier 2016 après des années de voyages artistiques qui ont nourri son travail. Elle, qui a fait de l'humain son terrain créatif privilégié, a imaginé un endroit vivant et vibrant dans lequel toutes et tous peuvent y trouver une place : artistes bien sûr, mais aussi habitants, amateurs, partenaires du territoire nantais.

Ouvert et accessible à tous, le CCNN est un espace où l'on fabrique, expérimente, partage et transmet.